



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

21469

**CABINET MPANAZAVA**

**“ M P A ”**

**AUDIT ET CONSEIL EN GESTION**

**33, Iàlana Andriba**

**Mahamasina - Sud**

**B.P. : 126**

**Tél. : 336-02**

**Fax : 226-75/227-05**

**ANTANANARIVO**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ONU DI

---

PROJET MAG/91/004  
PROGRAMME D'APPUI  
AU DEVELOPPEMENT DE PMI

---

DIAGNOSTIC  
DU SOUS-SECTEUR TEXTILE

Mars 1996

Cabinet MPAnazava  
Audit et Conseil en Gestion  
33, Lâlana Andriba  
Mahamasina - Sud  
B.P. 126  
Tél : 336.02  
Fax : 227.05  
ANTANANARIVO

# SOMMAIRE

## PREMIERE PARTIE

I - INTRODUCTION .....	1
II - LIMITES DE L'ETUDE .....	2
III - RESUME CONCLUSION DE L'ETUDE .....	3

## DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SOUS SECTEUR TEXTILE.....	8
1 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES DU SOUS SECTEUR TEXTILE...	8
2. ANALYSE DE LA DEMANDE .....	11
3. ANALYSE DE L'OFFRE ET CAS DE LA COTONA .....	13
4. ENVIRONNEMENT DU SOUS SECTEUR .....	20

## TROISIEME PARTIE

LES RECOMMANDATIONS .....	23
---------------------------	----

## ANNEXES

- REPERTOIRE DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE TEXTILE
- ECHANTILLON D'ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE TEXTILE
- LES IMPORTATIONS DU SOUS-SECTEUR TEXTILE EN VALEUR
- LES EXPORTATIONS DU SOUS-SECTEUR TEXTILE EN VALEUR
- ESTIMATION DE LA DEMANDE
- PRIX DE VENTE AU DETAIL
- PRIX DE GROS - MAGASIN A ANTANANARIVO VILLE
- INDICE DES PRIX DE DETAIL A LA CONSOMMATION FAMILIALE  
A ANTANANARIVO - EN MILIEU MALGACHE
- TAUX D'INFLATION ANNUELS EN POURCENTAGE EN MILIEU MALGACHE
- EVOLUTION DU PIB AU PRIX DU MARCHE EN MILLIARD FMG
- ANNALYSE ET EVOLUTION DE L'IMPORTATION : ~~COTONA~~
- STRUCTURE DU BILAN : COTONA
- RENTABILITE ECONOMIQUE : COTONA

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre de sa politique de relance du secteur industriel, le Gouvernement entend se pencher sur des mesures pour la redynamisation du sous secteur textile.

En effet, devant les Réformes de l'économie donnant priorité aux mécanismes du marché /libéralisation des prix, ouverture de l'économie sur l'extérieur, incitation au développement du Secteur Privé, l'industrie textile malgache semble connaître des difficultés.

A priori, certaines données pourraient être considérées comme étant les sources du problème :

- l'étroitesse du marché local ou encore la diminution de part de marché de certaines entreprises industrielles malgaches, en raison du faible pouvoir d'achat.
- la non maîtrise de la concurrence sur le marché local, principalement avec les articles importés à prix compétitif
- l'évolution du marché vers l'exportation, limitée toutefois par les normes de qualité rigoureuses, devant ainsi amener les unités industrielles à procéder à des investissements ou réhabilitation de leur outil
- le poids de la fiscalité sur des entreprises du sous secteur, mais aussi des indulgences sur le plan fiscal et douanier à l'endroit de certains opérateurs.

Sur ce dernier cas, plus particulièrement, la COTONA a tiré la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent sur le sous secteur textile, à travers un Mémoire élaboré courant 1995.

La validation de ce mémorandum ne peut toutefois s'effectuer que dans un cadre global de référence pour éviter que les mesures qui seraient prises ne soient incohérentes.

C'est ainsi que notre étude vise à :

- l'analyse diagnostique du sous secteur textile mettant en évidence ses forces et ses faiblesses, ses contraintes et ses opportunités de développement ; ce qui implique l'examen des problèmes des sociétés du sous-secteur (causes internes, causes externes) et plus particulièrement ceux de la COTONA.
- à formuler des recommandations pour une redynamisation du sous secteur textile et pour la résolution des problèmes de la COTONA.

Pour atteindre ce double objectif, nous avons adopté l'approche méthodologique qui suit :

### **Etape I : Etude préliminaire**

Cette phase consiste à appréhender les caractéristiques du sous-secteur à travers :

- un examen des diverses études déjà effectuées sur le sous secteur
- des informations préliminaires sur le réseau d'entreprises du sous secteur Textile.

### **Etape II : L'analyse diagnostique**

L'analyse diagnostique porte sur :

- l'Etude du marché : Etude de l'Offre et la Demande
- l'analyse de l'environnement, notamment afférentes au sous secteur Textile
- La rentabilité des entreprises du sous secteur focalisé sur celle de la COTONA, de même que le taux d'utilisation de la capacité de production et le taux des rejets et pertes.

Cette phase consiste à mettre en évidence les contraintes et les facteurs favorables (les forces et les faiblesses) du sous-secteur.

### **Etape III : Les recommandations.**

Sur la base des résultats des travaux des 2 premières étapes, il s'agit de formuler des orientations , voire des mesures compatibles avec les contraintes et les opportunités de développement du sous secteur.

## **II. LIMITES DE L'ETUDE**

L'étude s'est révélée davantage focalisée sur la COTONA qui a d'ailleurs manifesté son inquiétude profonde sur la situation à court et moyen terme du sous secteur, et qui a pu mettre à notre disposition les états financiers arrêtés au 31 Décembre 1994.

En effet, les résultats des enquêtes menées auprès des entreprises ne donnent que des résultats qualitatifs, ne pouvant fournir que des tendances et à ce titre, sont assez restrictifs. Les entreprises enquêtées ont montré une certaine réticence à fournir d'informations précises pour différentes raisons qu'elles évoquent : Problèmes de traitement d'informations internes, etc...

### III. RESUME CONCLUSION DE L'ETUDE

L'Industrie textile n'a pu échapper à la conjoncture économique difficile de ces dernières années. La mise en évidence de ses forces et faiblesses, de ses contraintes et opportunités permet de dégager des recommandations en vue de la relance et de la redynamisation du sous-secteur face aux opportunités et aux contraintes de son environnement.

#### 31 FORCES DU SOUS SECTEUR

Bon Rapport qualité/prix de la matière locale. L'approvisionnement en matière première de base (le COTON) s'effectue localement.

Les entreprises industrielles du sous secteur en sont avantagées avec un bon rapport qualité/prix.

Coût de création d'emploi compétitif.

Une des forces évidentes du sous-secteur réside dans l'avantage tiré du faible coût de la main d'oeuvre, notamment au niveau des entreprises de confection où la quantité et la qualité de la main d'oeuvre sont satisfaisantes. Le coût de la création d'emploi dans la confection est généralement bas.

**Balance Commerciale positive**

Bon nombre d'entreprises industrielles focalisent leurs activités à l'exportation à l'instar des entreprises en Zone Franche Industrielle

La COTONA, quant à elle s'est investie énormément dans cette voie de l'exportation pour l'obtention de la qualification en Marks & Spencer, reconnue internationalement comme le label le plus exigeant.

La balance commerciale du sous-secteur est largement positive depuis 1991. L'excédent est de l'ordre de 45 milliards de Fmg en 1995.

#### 3.2 LES FAIBLESSES DU SOUS-SECTEUR :

**Outil de production et taux d'utilisation de la capacité de production moyennement performants**

Les machines sont moyennement vétustes et demandent à être renouvelées ou améliorées du point de vue technologique. De plus, les pièces de rechange ne sont pas disponibles localement.

Beaucoup d'entreprises dans le sous-secteur utilise encore de matériels de production peu automatisés, sauf dans les quelques grandes unités. Mais même pour ces dernières, le problème d'irrégularité de production de bonne qualité se pose encore.

Des investissements énormes sont nécessaires pour résoudre ce problème. En effet, le coût d'une chaîne de Métier à Tisser de caractéristiques techniques moyennes s'évalue actuellement en Milliards de Fmg.

La capacité de production moyenne utilisée est de l'ordre de 40 à 50 % de la capacité installée. Ce taux est faible pour assurer une rentabilité suffisante d'une unité industrielle.

#### **La concurrence étrangère.**

Les autres tissus présents sur le marché proviennent des pays Européens pour la haute gamme dont la demande est assez faible et des pays du Sud-est asiatique notamment pour les tissus synthétiques de moyenne gamme qui constituent les premiers concurrents des produits de l'industrie malgache.

#### **Importance de l'importation des intrants.**

Les intrants (colorants, produits chimiques...) sont importés. Ils représentent 15 à 20 % des coûts de production.

#### **Le Poids de la fiscalité**

L'avantage tiré du faible coût de la main d'oeuvre est noyé dans la sommation des impôts et taxes, affectant le sous secteur.

#### **L'absence de normes**

Les références normatives n'existent pratiquement pas pour la production locale. Ainsi les mêmes types de produits, de même désignation, et parfois issus d'une même usine ne sont pas de qualité semblable.

L'exportation qui requiert une qualité et un design conformes aux normes exigées, pénalise les produits malgaches.

### **3.3 CONTRAINTES :**

#### **Le Pouvoir d'achat**

La faiblesse du pouvoir d'achat réduit le marché potentiel, amenant ainsi la demande vers des produits de moindre qualité.

#### **Les textes et réglementations changeants**

Les différents textes et réglementations changeantes ont entraîné des difficultés dans les prises de décision des entrepreneurs pour les orientations de leurs activités.

#### **Les institutions d'appui et les groupements**

Il n'existe pratiquement pas d'école ou Centre spécialisé de formation en personnel technique dans l'apprentissage du métier. Ils sont insuffisants et inconnus (AMIHA : Association Malgache de l'Industrie de l'Habillement ; FORMACO : Formation pour les employés de Confection).

Parfois, leurs activités ne sont pas adaptées aux besoins des entreprises et manquent de portée réelle.

Les groupements de professionnels n'ont pas encore assez de notoriété vis-à-vis des institutions financières et Administration.

#### **La concurrence du secteur informel**

Le jeu du marché n'est pas totalement maîtrisable dans la mesure où les opérateurs du secteur informel échappent aux contraintes issues des réglementations et des règles de la libre concurrence.

### **3.4 OPPORTUNITES :**

#### **La disponibilité de matière première**

La principale matière première (le coton) est produit localement pour l'industrie de Filature et tissage. Les tissus, matière de base des entreprises de confection sont aussi en grande partie achetés localement.

#### **La protection du marché intérieur**

Des droits et taxes assez élevés limitent l'entrée des produits importés et protègent les entreprises de la concurrence étrangère qui arrive toutefois à mettre sur le marché des produits compétitifs.

#### **L'existence d'un marché potentiel à l'exportation**

Outre les marchés à l'exportation servis par les industries de filature et tissage, les entreprises de confection en Zones Franches assurent aussi un marché non moins négligeable et régulier au sous-secteur. Toutefois, le marché lié aux entreprises franches industrielles est lié à la croissance de ces dernières.

Le tissu et les autres articles dérivés connaissent une demande importante à l'étranger. Le marché est encore large voire inexploité.

### **3.5 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS**

#### **OPPORTUNITES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT**

##### **351 Pour le marché local :**

La demande de produits textiles est fonction de facteurs démographiques, économiques et sociaux qui déterminent l'ampleur et le potentiel de croissance du marché.

Le développement des centres urbains favorise la consommation de produits textiles.

Mais, la baisse du pouvoir d'achat a provoqué le glissement de la demande vers des produits de basse qualité allant jusqu'aux friperies.

Les mesures fiscales incitatives pour le développement du secteur privé, qui constituent une des conditions dans le cadre des négociations de l'ajustement structurel permettraient au sous secteur de faire face à cette menace. Ces mesures proposées par le secteur privé portent principalement sur un abaissement des droits de Douanes et Taxes d'importation, sur un abaissement du taux de la TVA. Aussi, les entreprises pourraient amorcer leur plan de renouvellement et de réhabilitation de leur outil industriel.

La force de frappe du secteur est donc une opportunité à saisir. Cette force de frappe est d'ailleurs alliée aux mesures entamées par l'Administration pour enrayer les fraudes fiscales.

**Pour le marché à l'exportation :**

L'exportation constitue pour les entreprises une opportunité pour redynamiser leur activité.

La compétitivité de Madagascar ne peut pas résider dans les avantages de prix, vu la multiplicité de ses concurrents qui sont mieux placés (Thaïlande, Philippines ...)

**Seule la recherche de niche commerciale pourrait l'imposer sur le marché des produits textiles**

Le marché régional pourrait constituer un potentiel pour Madagascar, d'abord à cause de sa proximité, ensuite par l'absence d'une véritable concurrence sur des créneaux bien précis.

La fabrication d'articles de bonneterie connaît un véritable essor et pourrait avoir un bel avenir devant elle. Ces produits sont essentiellement destinés à l'Europe. Améliorer ces exportations et chercher d'autres clients européens constitueraient une stratégie possible.

### **352 Valorisation des ressources et des avantages comparatifs de Madagascar**

Les avantages comparatifs de Madagascar en matière de fabrication de produits textiles viennent de l'existence d'une main d'oeuvre abondante et de qualité satisfaisante et d'un coefficient d'intégration de l'industrie textile en amont (filière coton) élevé, qu'il y a donc lieu d'optimiser.

### **353. La Main d'Oeuvre :**

La qualité de la main d'oeuvre alliée au faible coût de la création d'emploi du sous secteur sont des acquis à consolider.

### **354 Mise en place des normes**

Le sous secteur gagnerait à bousculer la mise en place des normes de qualité, de poids et de résistance de tissus pour une plus grande compétitivité à l'exportation

### 355 Institutions d'appui/Groupements professionnels

Le sous secteur souffre des déficits en appui en formation, financement, information. Le syndicat AMIHA qui a pour but de défendre l'intérêt de la profession et affilié au SIM (Syndicat des Industriels de Madagascar) gagnerait à prendre ces problèmes en mains.

### 356 Cas de la COTONA

Quant à la COTONA, il est recommandé une Gestion de la Trésorerie à travers une gestion efficiente de ses besoins de fonds de roulement et une stratégie Commerciale agressive.

En effet, l'analyse des structures de coûts et de la structure financière de la COTONA révèle que la part des impôts et taxes par rapport à la valeur ajoutée, ou par rapport au chiffre d'affaires diminue d'année en année.

<b>ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SOUS SECTEUR TEXTILE</b>
---

## 1. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES DU SOUS SECTEUR TEXTILE

L'études portant sur le sous secteur réalisé par SERDI en 1995, la liste des entreprises élaborée à partir du répertoire de l'ONUDI, de l'annuaire MINAS 1995/1996 ont permis de prendre connaissance du réseau d'entreprises évoluant dans le sous secteur Textile.

Une liste consolidée a été élaborée de manière à être la plus exhaustive possible. Il s'est révélé que l'industrie textile couvre les principales catégories d'activités suivantes :

- la filature et tissage y compris le tissage de bonneterie (T),
- la confection, y compris les articles de bonneterie (C),
- les activités autres non comprises dans les deux précédentes, exemple Sérigraphie, etc...(O)

Le répertoire des entreprises de l'industrie textile ainsi établi dégage environ 150 entreprises dont:

- 13 entreprises pour la filature et tissage ;
- 122 entreprises pour la confection ;
- 3 entreprises pour la filature/tissage/confection ;
- 11 autres entreprises.

Le sous-secteur est composé d'une cinquantaine de petites entreprises possédant moins de 50 salariés, d'une quarantaine de moyennes entreprises et d'une trentaine de grandes entreprises de plus de 250 salariés.

Sur les 950 entreprises, 53 sont de forme juridique Société Anonyme et 44 de forme juridique Société à Responsabilité Limitée.

L'industrie textile emploie un effectif de l'ordre de 28.000 personnes.

Les critères qui ont été retenus pour déterminer l'échantillonnage des entreprises ayant fait l'objet de notre enquête sont :

- la taille (entreprises ayant au moins 50 salariés) ;
- la forme juridique (Société Anonyme ou Société à Responsabilité Limitée, en général) ;
- le capital technique (jugé a priori important) ;
- le poids dans l'activité du sous-secteur (base chiffre d'affaires).

L'échantillonnage s'est limité dans la région d'Antananarivo et de ses environs dans la mesure où plus de 90% des entreprises industrielles textiles y sont implantées.

### TAILLE / FORME JURIDIQUE / IMPLANTATION

#### a) TAILLE

Les entreprises industrielles du sous-secteur textile sont de taille très variable. Elle va de 6 salariés pour les plus petites et jusqu'à près de 2800 salariés pour les grandes. Les entreprises de plus grande taille sont celles de la Filature et Tissage.

EFFECTIFS	ACT. T	ACT. C	ACT.T-C	ACT O	TOTAL
6-49	4	43	1	5	53
50-99	-	12	-	3	15
100-250	4	16	1	3	24
> 250	5	22	1	-	28
Non connu	-	29	-	-	29
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>149</b>

#### b) FORME JURIDIQUE

STATUT JURIDIQUE	ACT. T	ACT. C	ACT.T-C	ACT O	TOTAL
Entreprise Individuelle	-	20	-	-	20
Société à Respons. Limitée	3	32	1	8	44
Société Anonyme	10	38	2	3	53
Association/coopérative	-	1	-	-	1
Non connue	-	31	-	-	31
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>149</b>

#### c) IMPLANTATION

PROVINCES	ACT. T	ACT. C	ACT.T-C	ACT O	TOTAL
ANTANANARIVO	8	114	3	11	136
ANTSIRANANA	-	2	-	-	2
FIANARANTSOA	1	1	-	-	2
TOLIARY	-	-	-	-	-
MAHAJANGA	3	2	-	-	5
TOAMASINA	1	3	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>122</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>149</b>

### PRODUITS FABRIQUES

Les articles produits ont une gamme assez étendue et de variétés énormes, allant du fil, du sac, des tissus, des couvertures aux vêtements. Les produits de l'industrie de filature et de tissage sont essentiellement à base de coton et ne sont pas de gamme élevée.

Les autres tissus présents sur le marché proviennent des pays Européens pour la haute gamme et des pays du Sud-est asiatique, en grande partie des tissus synthétiques. Ces derniers sont de moyenne gamme et sont généralement du second choix.

Les principaux produits du sous-secteur "Textile" qui ont été recensés se présentent comme suit :

- fils de coton, fils à coudre, etc...
- tissus chaîne et trame, tissus maille, nappes et couvertures, etc...
- chemise, pantalon, robe, t-shirt, pull, sous-vêtements homme/femme/enfant, etc...
- sacs jutes, etc..

### **PERFORMANCES ECONOMIQUES**

- La valeur ajoutée créée par le sous secteur est de 71 Milliards FMG en 1995
- La balance commerciale est positive (45 Milliards FMG en 1995)
- Les importations enregistrent 6.415 tonnes pour une valeur de l'ordre de 36 Milliards de Fmg en 1995 contre 4 673 tonnes pour une valeur de 17 Milliards de FMG en 1991.

Les produits viennent en majorité des pays du Sud-est asiatique (Malaisie, Hong-Kong, Singapour, Thaïlande) et de l'Europe (France, Belgique etc ... ). Une petite partie vient des USA.

- Quant aux exportations, elles passent de 1991 à 1995 de 37 à 82 milliards donnant ainsi une augmentation de 123%. Par contre le volume en tonnage pour la même période est passé de 12.168 tonnes à 9.760 soit une diminution de 20%.

Les tissus de coton et mélange de coton sont les produits les mieux vendus. En effet, en 1995 ils représentent 50% de la valeur totale exportée correspondant à 18% seulement du poids total.

Les pays partenaires à l'exportation sont surtout les pays de la région de l'Océan Indien et les pays Européens. Une petite partie des articles confectionnés est exportée vers les USA.

### **PRINCIPAUX CLIENTS**

- La clientèle comprend à part les Ménages, les Entreprises de confection aussi bien pour la production locale que pour la production à l'exportation. Les artisans confectionneurs constituent une clientèle importante : (exemple : les confectionneurs "du ZOMA").

La plupart des usines exportent une grande partie de leur production. Les Entreprises en Zone Franche Industrielle constituent une clientèle assez importante à l'exportation.

A l'exportation, les principaux partenaires de Madagascar sont les pays de l'Océan Indien et l'Europe.

#### APPROVISIONNEMENT

- La matière première de base (COTON) est disponible localement.
- Les machines et autres installations techniques sont généralement d'origine européenne (allemande, française, etc). Mais actuellement, certaines entreprises, notamment celles qui sont de petite taille, utilisent des matériels légers d'origine asiatique (Inde, Chine, etc..)

De ce fait, l'approvisionnement en pièces de rechange s'effectue à l'importation. Les intrants utilisés dans la fabrication de tissus sont également importés.

## 2 ANALYSE DE LA DEMANDE

### 2.1 LA DEMANDE NATIONALE

En l'absence de statistiques fiables sur les ventes du sous-secteur textile, nos estimations sont basées sur les données ci-après :

- Les exportations pour 1991-1995
- Les importations pour 1991-1995
- La Valeur Ajoutée créée par l'industrie textile pour 1991-1995

A l'examen des études récentes, et d'après des enquêtes effectuées auprès des entreprises du sous-secteur textile, il est apparu que la Valeur Ajoutée créée par l'industrie textile peut-être estimée à environ 40% des ventes en valeur, y compris les ventes à l'exportation.

La demande totale dans le sous-secteur textile a diminué de 35,64% en quantité pour la période 1991-1995 en passant de 42.633 Tonnes en 1991 à 27.437 Tonnes en 1995, soit une baisse de 15.196 Tonnes.

En valeur, cette évolution, exprimée en FF se traduit comme suit. A un cours moyen de 350 FMG/1 FF en 1991 pour 850 FMG/1 FF en 1995, cette demande totale se chiffre à 378 Million FF en 1991 contre 250,74 million FF en 1995, soit une baisse d'environ 34%.

Cette tendance est confirmée par l'évolution des valeurs en francs constant.

La part des importations dans la demande intérieur se situe à 15,34% en 1991 contre 36,29% en 1995.

Les importations ont connu une progression d'environ 37% pour la même période, passant de 4.633 tonnes à 6.415 tonnes, soit un gain de part de marché de 1.741 tonnes.

La demande à l'industrie locale a diminué de 14.529 tonnes en évoluant de 25.791 tonnes en 1991 à 11.262 tonnes en 1995, soit une baisse de plus de 56%.

En valeur, cette demande passe de 78,21 Md FMG courant (29,30 Md FMG constant) en 1991 à 95,06 Md FMG courant (13,48 Md FMG constant) en 1995. Autrement dit, une augmentation illusoire de 16,85 Md FMG alors que la valeur réelle traduit une baisse de 15,82 Md FMG.

Comment expliquer ces différentes tendances?

Premièrement, au regard de l'évolution du PIB constant par habitant, on constate une dégradation en terme réel de la richesse nationale. En effet, entre 1991 et 1995, cet agrégat passe de 156.500 Fmg à 147.600 Fmg, soit une baisse de 5,7%. Cette tendance, combinée avec les effets de la dépréciation du FMG et de l'inflation induite, a entraîné le glissement d'une couche importante de la population dans la catégorie des pauvres et par-delà une modification des comportements.

L'habillement glisse alors dans la catégorie des biens supérieurs pour la couche de population sus-citée.

Une enquête sommaire auprès d'une centaine de familles révèle que :

- Une famille dont le revenu net de 300.000 FMG n'achète pratiquement plus de vêtements neufs, or, cette catégorie représente 80 % de la population.
- Avec un revenu net compris entre 300.000 FMG et 500.000 FMG (en francs courant), une famille de trois enfants ne peut consacrer qu'environ 5% de son revenu à l'habillement.

Deuxièmement, Le développement des importations est lié au développement de la demande en terme de diversité et de recherche de qualité.

En effet, les tissus importés sont composés de plus de 50% de tissus de fibres artificielles contre seulement 15% de tissus à base de coton dont sont composés plus de 85% de la production locale. Mais cette importation se tourne beaucoup plus vers la catégorie de famille ayant un revenu supérieur à 300.000 Fmg net, soit moins de 20% de la population malgache.

Aussi devant la faiblesse de la demande intérieure, l'industrie malgache cherche de plus en plus à se tourner vers le marché extérieur.

## 2.2 LA DEMANDE INTERNATIONALE

La demande internationale comprend les Entreprises en Zone Franche (EZF) et ce que nous conviendrons d'appeler le reste du monde ou Rdm.

Les EZF sont toutes des confectionneurs tournés vers l'exportation. L'industrie textile se pose alors en fournisseur de fils et tissus de coton.

Le Rdm achète aussi bien du tissu, du fil, du coton en masse que des produits confectionnés.

Les exportations du sous-secteur sont passées de 12.168 tonnes en 1991 à 9.760 tonnes en 1995, soit une diminution d'environ 20%. En pourcentage des ventes, ces exportations représentent 32% en 1991 contre 46% en 1995. Ces chiffres confirment l'effondrement de la demande intérieure dans cette même période.

En valeur, ces exportations évoluent de 36,79 Md FMG en 1991 à 81,94 Md FMG en 1995, ce qui représente en pourcentage des ventes, respectivement pour 1991 et 1995, 32% et 46%.

### 3 ANALYSE DE L'OFFRE

#### 3.1 L'OFFRE LOCALE

Quatre grandes unités émergent dans l'industrie de filature et tissage:

- COTONA qui produit toutes les catégories de produits, sauf les couvertures. Cette unité domine le marché des tissus de coton.

- SOTEMA qui partage sa production entre les tissus de coton, les tissus synthétiques, le fil de coton et les couvertures. Une filiale de la SOTEMA, la SUMATEX, se spécialisait dans les tissus de coton écrus avant son arrêt en 1991. La SOTEMA domine le marché des tissus synthétiques, mais actuellement elle est en veilleuse.

- FANAVOTANA dont la production est diversifiée tout en se spécialisant dans les fils de coton.

- SOMACOU qui produit principalement des couvertures.

- Par ailleurs, l'on assiste actuellement au développement d'unités de fabrication de tissus de bonneterie à l'instar de SAMAF. Dans cette catégorie, figurait il y a environ dix à quinze ans, une douzaine d'entreprises de bonneterie. Actuellement, seule survivent la SAMAF (qui est en pleine croissance), la SOBOMA qui connaît actuellement des problèmes, et FITERAMA. Cette dernière ne possédant pas de machines de finition, ne se pose pas en gros concurrent dans la filière.

Il est constaté un certain degré de spécialisation par société, ce qui leur permet de disposer de leur part de marché local en décroissance, tout en assurant le jeu de la concurrence.

Mais, les deux sociétés les plus importantes du sous secteur Textile sont COTONA et SOTEMA ; Cette dernière étant toutefois en veillesse.

En l'absence de données cohérentes sur la production effective de l'industrie textile locale, une estimation est effectuée à partir des données sur la valeur ajoutée, étant entendu que la moyenne annuelle de la part de la valeur ajoutée dans la production est de 30%.

Et s'agissant d'estimation, nous en étudierons principalement les tendances.

Premièrement, on note une évolution à la baisse de l'offre réelle (estimée) locale. La production de l'industrie textile passe de 50.612 tonne, pour une valeur de 153 MD FMG en 1991 contre 28.228 tonnes, pour une valeur de 237 Md FMG en 1995. Soit une diminution de 44% en quantité malgré une augmentation de la valeur.

En fait, converties en FF, ces valeurs traduisent bien une tendance à la baisse de 36% en passant de 437 Millions FF en 1991 à 278 Millions FF en 1995. (parité: 1FF=350Fmg en 1991 et 1FF = 850 FMG en 1995).

Le taux d'utilisation de la capacité de production se situe entre 40 et 50 %.

A un tel niveau, en effet, la côte d'alerte semble être dépassée pour l'industrie textile malgache et des mesures concrètes s'imposent.

### 3.2 LES IMPORTATIONS

Une des composantes de l'offre globale se trouve dans les importations de produits textiles.

Les importations en elles-mêmes ne constituent pas un facteur d'entrave au développement de l'industrie locale.

Dans un cadre sain de libre concurrence, les importations constitueraient un complément et un facteur de motivation à la modernisation du tissu industriel national.

Nous rappelons l'accroissement des importations de 37 % entre 1991 et 1995, soit de 4 633 tonnes à 6 415 tonnes.

L'augmentation des importations s'explique par :

- Le facteur psychologique lié à l'eupéanisation de la consommation, mais la couche de population touchée par ce facteur est minime
- Le rapport qualité/prix nettement en croissance pour les produits d'origine asiatique.

Le problème de la fraude douanière tant décriée par le milieu industriel malgache se présente sous deux aspects:

- La minoration des valeurs dans le cas des facturations aux poids
- La minoration des prix unitaires
- La vente de produits détaxés venant des ZFM
- L'exploitation frauduleuse de l'article 163 bis du code des douanes pour introduire en franchise douanière des articles de friperies lors de cataclysmes naturels comme dans les périodes cycloniques.

### 3.3 LES PROBLEMES DE LA FRAUDE FISCALE /DOUANIERE

#### TEXTES DE REFERENCE

- Fiscalité : Code Général des Impôts avec application définie par les lois des finances, avec accent sur les décrets 92424 et 92426 sur les importations.
- Régimes douaniers : ordonnance 60.084 du 18 Août 1960 portant refonte et codification de la législation et réglementation douanières plus les modifications diverses apportées ultérieurement.

L'application de ces différents textes vise un double objectif :

- Protéger une Industrie locale en pleine mutation face à la libéralisation totale de l'économie.
- Accroître les recettes douanières.

Par ailleurs dans le cadre de la sécurisation douanière, différentes dispositions réglementaires ont été prises. Ainsi l'article 163 bis nouveau du Code des douanes qui dispose que désormais l'admission en franchise totale ou partielle des marchandises destinées à des oeuvres sociales n'est plus autorisée que dans le cas de cataclysme naturel.

En outre, l'administration douanière n'ayant pas les moyens matériels nécessaires pour assurer un contrôle efficace, une Société privée, la BIVAC-VERITAS a été chargée d'effectuer les travaux de contrôle à l'importation et à l'exportation et ce, par une convention en date du 04/12/92 et dont l'effectivité a commencé en Juin 1993.

BIVAC effectue, donc, les contrôles de qualité, de valeur, de normalité, et délivre pour ce faire un certificat d'inspection.

La convention avec BIVAC a pris fin en décembre 1994 et a fait l'objet d'une première prorogation à cette date. Cette première prorogation prendra fin en décembre 1996.

Ainsi une étude est en cours au niveau de l'administration pour évaluer l'efficacité et l'opportunité du recours à une Société privée à l'instar de BIVAC-VERITAS.

A ce sujet, les quelques points d'analyse ci-après ont été mis en évidence:

1° BIVAC-VERITAS, en tant que Société privée, n'a pas de prérogative de puissance publique. De ce fait l'action de BIVAC auprès de l'Entreprise est limitée à ce qu'elles déclarent, le droit de communication adressé aux Entreprises étant une prérogative de puissance publique pour prendre un exemple.

2° Malgré les prestations de cette société, justement pour la sécurisation douanière, les fraudes persistent.

3° Quel système de référence en matière de prix, et de normes dispose BIVAC pour effectuer ses contrôles?

Il apparaît que la fiabilité de ses contrôles soit remis en cause. En effet, il a été constaté, pour des tissus appartenant à une même gamme et admis en douanes à des dates très proche, des différences de prix déclarés allant du simple au double voir plus sans qu'aucune demande de redressement de prix n'ait été entreprise.

Une estimation a pu être faite sur la base d'enquêtes menées auprès des entreprises. Ainsi il est apparu que les importations admises sous fausses déclarations sont estimées à environ 6.000 tonnes, soit l'équivalent des importations déclarées dans les statistiques.

Les pertes à l'économie peuvent-être estimées comme suit:

- Si les prix moyens des produits textiles varient entre 10 à 20 FF prix CAF, un taux moyen de fiscalité douanière de 30% produirait une recette douanière moyenne de 76 milliard FMG
- Les fraudes décriées concernent des déclarations au prix CAF comprises entre 2FF et 10 FF. Considérons une moyenne de 6 FF. Suivant toujours la même méthode d'estimation, la perte pour l'Etat s'évalue à 46 milliard FMG.

Par ailleurs, si les tendances analysées plus haut se poursuivent sans qu'aucune mesure de soutien à l'industrie locale en général ne soit prise, il s'ensuivrait une mort certaine de l'industrie nationale, et si l'on ne prend que l'exemple du sous-secteur textile, c'est toute une filière d'amont en aval qui serait complètement désagrégée. Cette filière comprend l'agro cotonnière, l'industrie textile et tout un réseau de distribution et de confection tributaire de cette industrie. Soit un poids dans l'économie de 70,6 Milliard Fmg au prix courant en valeur ajoutée sans compter les pertes en fiscalité qui peuvent aller jusqu'à 100 milliard FMG d'une part, et d'autre part une capacité de création de plusieurs milliers d'emploi allant des petits planteurs de coton au confectionneurs en passant par les ouvriers travaillant dans le secteur industriel.

### 34 CAS DE LA COTONA

#### Cadre fiscal :

Le cadre fiscal varie suivant l'opération, soit qu'il s'agit de vente sur le marché local ou bien de vente à l'exportation.

Pour l'Importation, la charge fiscale est à peu près les mêmes.

#### Les droits de douanes à l'importation :

	Tissus	Confection	Etoffe et bonneterie	Friperie
D.D	30	25	25	5
T.I	-	5	5	25
MTVA	-	-	-	-
TVA	25	25	25	25
Droit d'accises	-	-	-	5000 FMG/Kg net
D.T.D	1%D.D	1%D.D	1%D.D	1%D.D
DSMI	750 FMG/t	750FMG/t	750 FMG/t	750 FMG/t

La taxation des produits sur les prix de vente ex-usine est fonction de l'importance des stades de distribution. Pour COTONA elle peut être évaluée globalement à plus de 40%.

- Marge grossiste 10%

- TVA facturée par grossiste non récupérable pour détaillant 25%.

- Marge détaillant 10%

- La TST est facturée par le détaillant et non récupérable.

#### Evaluation du poids fiscal sur les activités de la COTONA :

L'importance du poids fiscal sur les activités de la COTONA sera effectuée par comparaison des impôts et taxes avec la valeur ajoutée et la production vendue.

Année	1994	1993	1992
Rapport			
Impôts et taxes/C.A	2%	4%	5%
Impôts et taxes/val ajoutée	1%	15%	24%

Selon ce tableau, il y a diminution des parts des impôts et taxes que ce soit par rapport à la valeur ajoutée, que ce soit par rapport aux chiffres d'affaires.

Cette remarque reste valable si on considère les montants (valeur absolue), car si en 1992 la COTONA a payé environ 3.043 millions fmg de taxes, en 1993 environ 2.672 millions FMG, et en 1994 ceux-ci s'élevaient à 1.024 millions FMG.

Paradoxalement, le chiffre d'affaires est toujours en augmentation.

Le poids fiscal comparé aux autres charges :

Année	1994	1993	1992
Libellés			
Impôts et taxes	0.0036%	2%	3%
Charges d'exploitation	84.5%	90.5%	88%
Charges financières	14.75%	6.5%	8%
Total	100%	100%	100%

Ce tableau illustre bien la diminution des impôts et taxes d'année en année. On rappelle qu'en 1993, la COTONA a passé un protocole d'accord avec l'Etat malgache et le groupe SOCOTA S.A.

L'un des objets de cet accord concerne la fiscalité, en article 3 en 3.1 qui dit : "L'Etat fera en sorte que les tissus produits à Madagascar soient exonérés de Taxe de consommation à compter du 01 Janvier 1994."

Pour la charge financière, c'est en 1994 que la COTONA s'engage plus à payer les intérêts de sa dette.

Et la charge d'exploitation est toujours en augmentation.

Analyse financière / Structure des coûts :

L'analyse financière basée sur les données 1992 à 1994 des états financiers de la COTONA révèle :

- Une augmentation du chiffre d'affaires établis en francs courants qui est à relativiser par rapport à l'évolution de l'inflation et de la détérioration du FMG. De 54 Milliards en 1992 à 87 Milliards en 1994.
- Une accroissement net des immobilisations corporelles à un investissement net d'environ 1% par an.
- L'amélioration continue de la productivité plus de 28% par an sur 3 ans.
- L'efficience accrue de l'utilisation des moyens de production (+ de 42%/an depuis 3 ans).
- Une structure financière équilibrée.

Toutefois on assiste à une importance de la part des stocks dans les fonds de roulement et ainsi qu'un important besoins en fonds de roulement à couvrir, pour environ 195 jours (soit + de 6 mois).

Cette situation aggrave le problème de trésorerie incontestablement.

La structure du coût de production de la COTONA :

L'analyse s'effectue à partir de l'observation du tableau ci-après :

En 100.000 Fmg

Année	1994	1993	1992
Coût de production			
Achat de mat.prem.	54.471	39.600	37.197
	61%	63%	68.1%
Charges externes	10.177	5.989	5.896
	11%	9.1%	10%
Impôts et taxes	1.024	2.672	3.043
	1.8%	4.5%	5.6%
Charges de personnel	8.229	6.987	7.009
	9.5%	11%	12.1%
Autres charges d'expl	84	50	42
	0.07%	0.02%	0.017%
Charges financières	15.252	6.779	7.162
	17%	10.3%	13.2%
Total des coûts de prod	89.239	62.077	54.453
	100%	100%	100%

Ce tableau met en évidence l'importance du coût d'achat des matières premières et des charges financières. Tandis que les impôts et taxes sont parmi les coûts les moins élevés, et même dans leur évolution on constate une diminution, et il en est de même pour les charges de personnel. Les charges externes, qui comprennent entre autre l'énergie, eaux et électricité, présentent en moyenne sur trois ans de 10% du coût total de production. Les charges financières ont diminué entre 1992 et 1993, mais affichent une augmentation en flèche en 1994. En fin on remarque la diminution des impôts et taxes, de charges de personnel en 1994, par contre la plupart des autres charges sont en augmentation en cette année.

En conclusion :

Les problèmes de la COTONA résident au niveau de :

- La gestion de trésorerie (importance des stocks, des besoins en fond de roulement à financer).
- La nature même de la production qui est plus vulnérable à la concurrence des produits importés constitués en grande partie par les tissus synthétiques et à prix compétitifs.
- La présence timide des produits COTONA sur l'ensemble des vendeurs (gros ou détails).

Aussi, il est recommandé, à la COTONA, une gestion efficiente de la trésorerie et une stratégie commerciale agressive.

## 4 ENVIRONNEMENT DU SOUS SECTEUR

### 4.1 NORMES

De nos investigations nous sommes arrivés au constat qu'aucune norme n'a été définie jusqu'ici par une réglementation nationale, mais toutes les entreprises bien au courant des normes internationales essaient avec plus ou moins de succès d'appliquer, les normes de qualité et de poids et de résistance des tissus.

L'absence de normes ne constitue pas une réelle contrainte sauf dans le cas de l'exportation où elles représentent une nécessité absolue pour couvrir les marchés étrangers.

### 4.2 REGLES A L'EXPORTATION

Les changements successifs de la réglementation ont déstabilisé les activités.

La libéralisation totale (arrêté N° 5139/94 du 15/11/94) a eu des répercussions importantes. Ayant permis aux opérateurs d'exporter, l'insuffisance de l'offre tire les prix à la hausse. Les coûts de production deviennent difficiles à maîtriser. De plus, la qualité disponible connaît une certaine dégradation.

Par ailleurs, les procédures d'exportation sont redoutées par les opérateurs de par leur lourdeur.

Aucune institution n'appuie les entreprises de FILATURES ET TISSAGES en matière de commercialisation. Or le besoin se fait surtout sentir à l'exportation. La majorité des entreprises souhaitent exporter mais se heurtent à la difficulté de trouver des partenaires, d'observer le marché (valable aussi pour le marché intérieur).

L'appui procuré par la Direction de la Promotion des Exportations du Ministère du Commerce est quasiment inexistant.

## 43 INSTITUTIONS D'APPUI

Peu d'entreprises font appel aux institutions d'appui, par ignorance et parfois par l'inadéquation de l'aide qu'elles apportent.

### Formation

Un centre de formation existe pour le textile (FORMACO) à l'endroit surtout des opérateurs en Zone Franche.

Il n'existe pas d'enseignement Technique dans les Lycées Techniques, Collèges Techniques.

L'adéquation de la formation à l'emploi doit être initiée. C'est un programme de formation qui doit être qualifiante.

La création d'un Institut Spécialisé est vivement souhaitée par les entreprises.

### **Financement**

Le sous-secteur connaît les mêmes problèmes de financement que les autres secteurs.

Peu d'entreprises ont accès aux crédits bancaires, principalement s'il s'agit de PMI.

Et si les relations des entreprises avec les institutions financières sont bonnes en général, elles sont tributaires de la conjoncture.

Les institutions financières n'affichent pas la volonté de s'impliquer dans le développement des PME/FMI à cause des coûts et des risques qu'elles représentent. Les entreprises sont donc obligées de se financer sur fonds propres, ce qui limite leur capacité de production.

Les entreprises franches ont plus facilement recours au financement de la Caisse Française de Développement (CFD) et/ou du Centre pour le Développement Industriel (CDI).

### **Information**

Plusieurs établissements fournissent des informations utiles aux entreprises :

**Les centres de documentation et de Recherche :**

- Centre d'Information Technique et Economique (CITE)
- Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST)
- Association des Universités Partiellement et Entièrement de Langue Française - Université des Réseaux d'Expression Française (AUPELF-UREF)
- Centre National de Recherche Industrielles et Technologiques (CNRIT)

**Organisme public :**

- Institut National de Statistique (INSTAT)

Tous ces établissements possèdent des fonds documentaires spécifiques suivant leurs domaines. Le CITE et le CIDST possèdent un service questions-réponses qui fournit des informations techniques et documentaires à la demande. Le CIDST dispose d'une banque de données scientifiques et techniques provenant des organismes de recherche. L'AUPELF-UREF a accès à plusieurs banques de données à l'extérieur.

Il apparait pourtant que les informations fournies concernent surtout les aspects techniques et sont plus adaptées aux chercheurs qu'aux entreprises. Leurs besoins sont plutôt axés vers :

- les informations de base : données statistiques, cours des matières premières et des produits finis ;
- les informations spécifiques : process de fabrication, méthodes technologiques, étude de marché.

L'Institut National de Statistique fournit les statistiques nationales, mais son accessibilité au public et aux entrepreneurs pose toujours des problèmes.

Les entreprises font peu appel à ces établissements. Leurs sources d'informations sont principalement les revues qu'elles se procurent elles-mêmes. Elles souhaitent la concentration des informations ou à défaut la coordination entre ces institutions pour que leurs services soient cohérents.

Notons que ces réseaux d'appui aux entreprises sont principalement concentrés à Antananarivo.

#### **44 GROUPEMENTS PROFESSIONNELS**

Les Entreprises industrielles textiles sont regroupés dans un syndicat qui a pour but de défendre l'intérêt de la profession, L'AMIHA. Le syndicat fait partie du Syndicat des Industriels de Madagascar (SIM) et du Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM).

Plusieurs entreprises souhaitent collaborer dans le cadre d'association/groupement professionnel mais une certaine méfiance persiste pour des raisons de concurrence.

Certaines entreprises reprochent à ces associations / groupements d'être uniquement un plate-forme de discussions, sans arriver à un véritable consensus. Aussi, ils arrivent difficilement à jouer le rôle de lobbies dans les décisions de l'Etat. Une meilleure information des entreprises serait alors souhaitable.

<b>LES RECOMMANDATIONS</b>
----------------------------

## **1 OPPORTUNITES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT**

### **Pour le marché local :**

La demande de produits textiles est fonction de facteurs démographiques, économiques et sociaux qui déterminent l'ampleur et le potentiel de croissance du marché.

Le développement des centres urbains favorise la consommation de produits textiles.

Mais, la baisse du pouvoir d'achat a provoqué le glissement de la demande vers des produits de basse qualité allant jusqu'aux friperies.

Les mesures fiscales incitatives pour le développement du secteur privé, qui constituent une des conditions dans le cadre des négociations de l'ajustement structurel permettraient au sous secteur de faire face à cette menace. Ces mesures proposées par le secteur privé portent principalement sur un abaissement des droits de Douanes et Taxes d'importation, sur un abaissement du taux de la TVA. Aussi, les entreprises pourraient amorcer leur plan de renouvellement et de réhabilitation de leur outil industriel.

La force de frappe du secteur est donc une opportunité à saisir. Cette force de frappe est d'ailleurs alliée aux mesures entamées par l'Administration pour enrayer les fraudes fiscales.

### **Pour le marché à l'exportation :**

L'exportation constitue pour les entreprises une opportunité de redynamiser leur activité.

La compétitivité de Madagascar ne peut pas résider dans les avantages de prix, vu la multiplicité de ses concurrents qui sont mieux placés que lui (Thaïlande, Philippines ...).

**Seule la recherche de niche commerciale pourrait l'imposer sur le marché des produits textiles**

Le marché régional pourrait constituer un potentiel pour Madagascar, d'abord à cause de sa proximité, ensuite par l'absence d'une véritable concurrence sur des créneaux bien précis.

La fabrication d'articles de bonneterie connaît un véritable essor et pourrait avoir un bel avenir devant elle. Ces produits sont essentiellement destinés à l'Europe. Améliorer ces exportations et chercher d'autres clients européens constitueraient une stratégie possible.

## **2 VALORISATION DES RESSOURCES ET DES AVANTAGES COMPARATIFS DE MADAGASCAR**

Les avantages comparatifs de Madagascar en matière de fabrication de produits textiles viennent de l'existence d'une main d'oeuvre abondante et de qualité satisfaisante et d'un coefficient d'intégration de l'industrie textile en amont (filière coton) élevé, qu'il y a donc lieu d'optimiser ces avantages.

### **3. LA MAIN D'OEUVRE :**

La qualité de la main d'oeuvre alliée au faible coût de la création d'emploi du sous secteur sont des acquis à consolider.

### **4 MISE EN PLACE DES NORMES**

Le sous secteur gagnerait à bousculer la mise en place des normes de qualité, de poids et de résistance de tissus pour une plus grande compétitivité à l'exportation

### **5 INSTITUTIONS D'APPUI/GROUPEMENTS PROFESSIONNELS**

Le sous secteur souffre des déficits en appui en formation, financement, information. Le syndicat AMIHA qui a pour but de défendre l'intérêt de la profession et affilié au SIM (Syndicat des Industriels de Madagascar) gagnerait à prendre ces problèmes en mains.

### **6 CAS DE LA COTONA**

Quant à la COTONA, il est recommandé une Gestion de la Trésorerie à travers une gestion efficiente des besoins en fonds de roulement et une stratégie Commerciale agressive.

En effet, l'analyse des structures des coûts et de la structure financière de la COTONA révèle que la part des impôts et taxes par rapport à la valeur ajoutée ou par rapport au chiffre d'affaires diminue d'année en année.

## REPERTOIRE DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

N°	NOM ETABLISSEMENT	ADRESSE	CODE REGIO	STA- TUT	ACTIVITE		EFFEC- TIF
					DESIGANTION	CODE	
1	ABDOUL AZIZ ABBAS	TAILLEUR RUE CLEMENCEAU, BP.46 FIANAR	201	EI	CONFECTION	C	7
2	AJAY KOUMAR NATVAR KESHAVJI	8 RUE GEORGES V JP 102	401	EI	CONFECTION	C	8
3	ANYTIAS SARL	LOT VU 297 MIANDRARIVO AMBANIDIA	101	SAR	CONFECTION	C	100
4	ATELIER DE CONFECTION DE VET	C/O MANDA BEHORIRIKA BP 143 TEL 340 05	101		CONFECTION	C	
5	BEDA EXPORT SARL	7 CITE MAHATAZANA AMPANDRIANOMBY, BP 3705, T	101	SAR	CONFECTION	C	210
6	BETA INDUSTRIAL MADAGASCAR	5 RUE ANDRIANTSILAVO ANALAKELY	101	SA	TRICOTAGE	TC	141
7	BROTH	TEL 335 27/335 32	102	SA	BRODERIE	O	146
8	CARTAL TEXTILE	Imm SACM ANTANANARIVO BP 85 24 TEL 227 88	101		CONFECTION CHAINE ET TRAME	C	120
9	CECO	TANA, 12 RUE RATIANARIVO, BP 3003 TANA	101	SA	CONFECTION	C	6
10	CENTRAL TROPIC	LOT II N 187 H, ANALAMAHITSY	101	SA	CONFECTION ET BRODERIE	C	9
11	CHAN POO WOO	BP 228, TEL 332 78, FIANARANTSOA	301	EI	CONFECTION	C	15
12	CORAV	AMBATOMARO BP 5256 TEL 409 27	101		CONFECTION	C	
13	COROMAD	ZONE IDUSTRIELLE ANKORONDRANO BP 4452 TEL 3	101		CONFECTION	C	
14	COROTEX MADAGASCAR SA	ZONE INDUSTRIELLE ANKORONDRANO, BP 52, TEL 3	101	SA	CONFECTION	C	805
15	COTE SUD	ANOSIVAKA AMBOHIMANARINA BP 1271 TEL 228	101		CONFECTION	C	
16	CREATEX	PK 14,5 RTE MAJUNGA BP 3315 TEL 452 47	101		CONFECTION	C	
17	CREATION COLOMBE	Lot II W RUE VITON FRANC ANKORAHOTRA BP 4390	101		CONFECTION	C	
18	CTOI	ANTSIRABE, BP 328, TEL 493 85, FAX 491 22	108	SA	CONFECTION	C	320
19	DEMAD SARL	MANDROSOA IVATO, BP 71, TEL 451 02	101	SAR	CONFECTION	C	187
20	DULONG DE ROSNAY	15 RUE RAZAFIMAHANDRY, BP 1075, TEL 223 33/223	101	SA	CONFECTION VETEMENTS DE TRAVAIL (MARC	C	123
21	DYNACHIMIE	ZONE INDUSTRIELLE FIARO, PK.15 RTE DE MAJUNG	103	SA	FABRICATION DE PRODUITS AUXILIAIRES TEX	T	15
22	EAGLES	LOT 044 F ANKADILALANA TEL 440 67	101		CONFECTION	C	
23	ENTREPRISE DE CONFECTION RA	37 AV 26 JUIN, 1960, ANALAKELY, TEL 222 52	101	EI	CONFECTION	C	8
24	EPSILON	RTE D'ALAROBIA AMBOHIMANARINA, BP 1271, TEL 2	101	SAR	CONFECTION VETEMENTS POUR HOMMES-FE	C	192
25	EQUIPEMENTS 2000	112, ROUTE CIRCULAIRE AMBODIROTRA, BP 4058, T	101	SAR	BRODERIE - VANNERIE - ARTISANAT	O	120
26	ETABLISSEMENTS BRUAUX	IV MA 79 MAHAIBAHOAKA IVATO	101		CONFECTION	C	
27	ETABLISSEMENTS Danielle	OUEST ANTANIMORA TEL 266 34	101		CONFECTION	C	
28	ETS CONFECTA	RUE RAVONINAHITRINIARIVO ANKORONDRANO, BP	101	SAR	TRICOTAGE TISSAGE TEINTURE ET CONFECTI	TC	254
29	ETS DANIELLE SARL	II Y 6 F LALANA VVS ANTANIMORA, TEL 266 34	101	SAR	CONFECTION - ARTICLES PUBLICITAIRES EN	C	12
30	ETS HARY S A	LALANA DR RASETA ANDRAHARO, BP 93 TANA, TEL	101	SAR	TISSAGE MAILLE BLOQUE-PIQUE IMPRIME-B	T	58
31	FANAVOTANA	PK.12 ROUTE DE MAJUNGA, BP 21, TEL 443 24	103	SA	TISSAGE TOILE ET FIL ECRU - COUVERTURE	T	207
32	FASHION TEXTILES MADAGASCAR	PK 12 ANDRANOTAPAHINA ROUTE DE MAHAJANGA,	103	SA	CONFECTION HABILLENET ADULTE - ENFANT	C	320
33	FBOI FRANCOIS BOURGET OCEAN	ZONE INDUSTRIELLE FORELLO TANJOMBATO, BP 44	101	SA	CONFECTION VETEMENTS D'ENFANT, VETEM	C	200
34	FESTIVAL	AMBOHIPANJA ILAFY BP 8728	103		CONFECTION	C	

N°	NOM ETABLISSEMENT	ADRESSE	CODE REGIO	STA- TUT	ACTIVITE		EFFEC- TIF
					DESIGANTION	CODE	
35	FIKAMBANANA LOVASOA	FIANGONANA FMTA NAMORANA AMBOI ITRIMANJAK	103	KOP	CONFECTION VETEMENTS DE TRAVAIL (COMB	C	13
36	FITERAMA TENONA SY RARY MAL	11 RUE DE NICE ANDROHIBE, BP 943 TANA, TEL 420	101	SA	TISSAGE ET BONNETERIE	TC	41
37	FLOREAL MADAGASCAR	PK 5 ROUTE DE MAJUNGA, BP 8302	101	SA	TRICOTAGE PULL	C	2800
38	FRANCINE MODE (FARNCIMOD)	LOT II J 149 J IVANDRY - AMBODIVOANJO, TEL 255 1	101	SAR	CONFECTION ROBES SMOCKS - CHEMISES B	C	30
39	GIS	Lot SIAD 54 AMBODIFILAO BP 8199 TEL 249 88	101		CONFECTION	C	
40	GUETTY INTERNATIONAL SARL	LOT SIAD 54, AMBODIFILAO, BP 8199	101	SAR	CONFECTION	C	13
41	HANTASOA	PK 3 RT MAJUNGA	101		CONFECTION	C	
42	HC GARMENTS	ARO ANDRANOTAPAHINA PK 12 BP 8491 TEL 452 95	105	SA	CONFECTION ARTICLE D HABILLEMENT	C	332
43	HIRITEX	ANOSIVAVAKA AMBOHIMANARINA, BP 8138, TEL 261	101	SAR	CONFECTION	C	15
44	HR CONFECTION	AMBALAVAO ISOTRY	101		CONFECTION	C	
45	IARY	PK. 2, ROUTE DE MAJUNGA, TANA 105, BP 14 AMBO/	101	SAR	CONFECTION SERVIETTES HYGIENIQUES - C	C	21
46	IMES PRODUCTIONS SARL	EX GARAGE FIBATA - ANALAMAHINTSY, BP 5280, TE	101	SAR	BRODERIE SUR SUPPORT TEXTILE	O	88
47	INDUSTRI DE BONNETERIE SIBO,	MANDROSOA IVATO TANA, BP 497, TEL 440 53/230 1	103	SA	BONNETERIE	C	18
48	JANEL FACTORY MADAGASCAR	PK 8 ANKADILALAMPOTSY TANJOMBATO ROUTE D'A	101	SA	CONFECTION	C	120
49	JERSEY DU BOINA SARL JERIBO	MAJUNGA, RUE RICHELIEU, BP 265	401	SAR	BONNETERIE	C	24
50	JULLIEN OCEAN INDIEN EXPANSIO	ZONE FORELLO TANJOMBATO, BP 8346, TEL 464 95	101	SA	CONFECTION DE VETEMENTS D'ENFANTS (PA	C	250
51	KARABI	ISORAKA TANA, BP 3772, TEL 302 60	101	SA	CONFECTION	C	70
52	KATIJBAY GOULAMALY	BP 3772 17 BIS, RUE BENYOVSKI ISORAKA	101	EI	CONFECTION	C	19
53	LAGUNA SARL	ROUTE DE LA PISCINE AMBOHIBAO, BP 8488, TEL 21	101	SAR	CONFECTION	C	50
54	LE FIL DE TEMPS	FAX 215 46, TANA	101	SAR	CONFECTION DE BRODERIE	C	110
55	LOOK EXPORT SA	LOT III K 3 C ANKADITOHU, TANA, TEL 347 21	101	SA	CONFECTION PANTALONS - BERMUDAS - SH	C	53
56	MACLOEX	RTE MAJUNGA BP 886 TEL 358 48	101	SARL	CONFECTION CHEMISE	C	
57	MACOTEX	LOT IIV 27 BIS ITAOSY TANA	101	SA	CONFECTION	C	300
58	MADAGASCAR CONFECTION TEXTI	LOT I T V 27 Ter ITAOSY ANDRANONAHOATRA, BP 90	102	SAR	CONFECTION BLOUSONS PANTALONS	C	206
59	MADAGASCAR KNITTERS SA	LOT 290 MC MANDROSOA IVATO, TEL 449 01, FAX 44	103	SA	TRICOTAGE PULL OVER	C	600
60	MADATEX SARL	AMBOHIMANARINA, BP 5147	101	SAR	CONFECTION	C	53
61	MADGABEST	IVATO LOT K 4098 BIS TEL 281 88	105		CONFECTION	C	
62	MADISON	LOT III.G. 122 AMBOHIMANARINA, BP 4100, TEL 452 2	101	SAR	BRODERIE INOUSTRIELLE	O	25
63	MAIN TEXTILE	CITE BRGM AMPANDRIANOMBY BP 4418 TEL 410 30	101		CONFECTION	C	
64	MALGACHE TEXTILE	IVATO BP 52	105		CONFECTION	C	
65	MANANTSOA	ITAOSY TEL 269 29	102		CONFECTION	C	
66	MANUFACTURE DE FIL A COUDRE	4 RUE PASTEUR, ISOTRY	101	SA	FILATURE	T	7
67	MATEZA	LOT IIV 99 ANTANIMENA, BP 213, TEL 291 79	101	SAR	CONFECTION CHEMISES HOMME ET ENFANTS	C	77
68	MAVITEX	ZONE FORELLO TANJOMBATO, TANA BP 448, TEL 46	102	SAR	CONFECTION VETEMENTS	C	350
69	MERRY SPORT	PK 3 ROUTA MAJUNGA	101		CONFECTION	C	
70	MEVASOA CONFECTION	ANTANANARIVO, BP 1243	101	EI	CONFECTION	C	14

N°	NOM ETABLISSEMENT	ADRESSE	CODE REGIO	STA- TUT	ACTIVITE		EFFEC- TIF
					DESIGANTION	CODE	
71	MIKENI MADAGASCAR	LOT IVR 99 ANTANIMENA, BP 777, TEL 275 61	101	SAR	CONFECTION ARTICLES DE CONFECTION	C	60
72	MONTULAY DERA PRODUCTION (	LOT IIB AMBODITSIRY BP.572, TEL 400 16	101	SA	CONFECTION	C	55
73	MULTI CONFECT	20 RUE DE L'ANKARANA LOT 3132	715	SA	CONFECTION	C	10
74	NCS	ZI ARO AMBOHIDRATRIMO BP 8773 TAL 452 00	105		CONFECTION	C	
75	NEW TEXTILE	RTE DIGUE, PK 8,5 BP 1047 TEL 234 28	101		CONFECTION VETEMENTS	C	107
76	NEW TEXTILE SARL	RTE DIGUE DE L'IKOPA - PK 8,500 km, BP 1047, TEL	101	SAR	CONFECTION	C	82
77	NOVA KNITS M/CAR	VILLA HARISOA IVATO TANA, TEL 232 90/269 55	101	SA	CONFECTION PULL ET TRICOTS	C	421
78	OCEANTEX	NADRAHARO CF OCEANTRADE BP 21 BIS TEL 303 03	101		CONFECTION	C	813
79	OMNIUM TEXTILE DE MADAGASCA	24 RUE RADAMA - TSARALALANA ANTANANARIVO, B	101	SA	CONFECTION VETEMENTS ENFANTS	C	230
80	OVERSEAS GLOVE MADAGASCAR	LOT VR 30 Ter VILLA VATOSOA IX AMBODRASERIKA	101	SA	CONFECTION DE TOUS VETEMENTS	C	7
81	OVERSEAS KNITWEAR M/CAR	BP.1623 TANA, TEL 349 12	101	SA	CONFECTION	C	367
82	PACO SARL	4,RUE GENERAL RABEHEVITRA, TANA , TEL 304 91	101	SAR	CONFECTION D'ARTICLES D'HABILLEMENT ET	C	120
83	PANTHER MADAGASCAR	ZIF TANJOMBATO	101		CONFECTION	C	
84	PERLIN SA	LOT II M 35 TER ANDROHIBE, TEL 446 27	101	SA	CONFECTION	C	992
85	PILATEX	119 A ANTANETIBE ANTEHIROKA IVATO, BP 680, TEL	101	SA	TISSAGE ET PRODUCTION FOULARDS	T	193
86	PLG CONFECTION	ROUTE D'ANTSIRABE ANKADIMBAHOAKA, BP 1330, T	101	SA	CONFECTION DU JEANS PANTALON	C	146
87	POINT DE RIZ	LOT VN 53 G ANKAZOLAVA AMB/TSO, BP 3148, TEL 3	101	SAR	CONFECTION ET BRODERIE	C	56
88	POINT DU RIZ	LOT VN 53 G ANKAZOLAVA, BP 3148, TEL 347 95, TAN	101	SAR	CONFECTION LINGE DE MAISON/DRAP/DECOR	C	50
89	POLYCHROME (GROUPE TRICOMA	AMBOHIMANARINA ANOSIVAVAKA, BP 1271, TEL 228	101	SA	CONFECTION MAILLE	C	400
90	PRET EXPORT	RUE N RABEMANANTSOA BEHORIRIKA ANTANANARI	101	SA	CONFECTION	C	260
91	PROCOM	15, RUE RAZAFIMAHANDRY, BP 1520, TEL 238 77, TA	101	SAR	BRODERIE SMOCK	O	90
92	PULLOVER DE MADAGASCAR	IMMEUBLE SME ROUTE DES HYDROCARBURES ANK	101	SA	TRICOTAGE PULLS EN COTON/ANGOU/LAMB	C	1000
93	RAFARANIRINA EDWIGE SAFARI	9 RUE DE NICE TSARALALANA	101	EI	CONFECTION	C	8
94	RAHAMONGJATOVO SOALANDY /	LOT III X 307 A MANARINTSOA EST TANA, BP 1603, FA	101	EI	BRODERIE FAIT MAIN	O	27
95	RAHANTARISOA / BAKOLY	IBI 3 AMPASAMADINIKA, BP 4106, TEL 309 47	101	SA	BRODERIE	O	10
96	RAHARISON ARMAND	HARRYS 24 RUE AMIRAL PIERRE, TANANARIVE	101	EI	CONFECTION	C	6
97	RAJOAVINARIVO / NIRINA	216 BIS RUE DAMA-NTSOA AMBANIDIA, TEL 325 28	101	EI	CONFECTION D'ARTICLES VESTIMENTAIRES	C	16
98	RAKOTO / CHARLOTTE BERTHE E	LOT 28 AVENUE DE L'INDEPENDANCE	101	EI	CONFECTION VETEMENTS DE TRAVAIL (BLOU	C	6
99	RAMANAMIHANTA MICHELE	BP 289, ANKAZOBE	108	EI	CONFECTION	C	9
100	RANDRIANJAFISON / ROLANDE LIL	LOT II J 60 IVANDRY	101	EI	CONFECTION ROBES AVEC DES MOTIFS A BR	C	5
101	RASETRAHARISON MAMY MAURIC	LOT IPP 45 TER MANJAKATOMPO ANDRANONAHOAT	102	EI	CONFECTION	C	9
102	RASOZANANY GELINE	BP 1794 TANANARIVE	101	EI	CONFECTION	C	6
103	RATSIHOHARANA RICHARD GALA	35 LALANA MARC RABIBISOA LOT VN81 BISANTSAHA	101	SAR	CONFECTION	C	7
104	RAZAFIMANANTSOA VONILALAO L	17 RUE RATSIMILAHO ANTANINARENINA	101	SA	CONFECTION	C	6
105	RAZAFINDRAKOTOHASINA (Y" B&	PRES LOT II A 30 BIS CITE PERRIER AMPANDRANA O	101	EI	BRODERIE - CONFECTION	O	40
106	RAZAFINDRANORO SUZANNE	LOT II A 28 AA AMBODITSIRY	101	EI	CONFECTION	C	7

N°	NOM ETABLISSEMENT	ADRESSE	CODE REGIO	STA- TUT	ACTIVITE		EFFEC- TIF
					DESIGANTION	CODE	
107	RINA	III F 88 TER ANTANIMENA, TEL 309 50	101	SA	CONFECTION	C	10
108	ROLFA CONFECTION	LOT IVT 153 ANTANIMENA	101		CONFECTION	C	
109	SAHOLIMANANTSOA RAVOLOLOM	II L 20 ANKADIVATO, TEL 218 27	101	EI	BRODERIE D'ART, PEINTURE ET SCULPTURE	C	20
110	SAMAF	MALAZA TANJOMBATO ANTANANARIVO ATSIMONDR	102	SA	BONNETERIE-RUBANNERIE-CHAUSSETES-A	C	462
111	SARL EZAKA	31 RUE DU 12 EME BATAILLON MA BESARET, TEL 28	101	SAR	BRODERIE ROBES ENFANTS SMOCKEES, ARTI	C	5
112	SATI	LOT VB 22 TONGARIVO TANJOMBATO TANA, BP 1089	101	SAR	TEINTURE DES TRICOTS ECRUS-BLANCHIME	C	68
113	SEPEM	CITE DES ASSUREURS ITAOSY TEL 417 26	102		CONFECTION D'ORNEMENT TEXTILE	C	321
114	SEREM	LOGT 21 CITE AMBOHIPO, BP 749, TEL 247 23	101	SAR	CONFECTION ROBES A SMOCK VETEMENTS P	C	30
115	SHYAM	16, RUE DE COMMERCE BP 547	501		CONFECTION	C	
116	SIBO	MANDROSOA IVATO TEL 230 10	105		CONFECTION	C	
117	SINO MALAGASY KNITTERS (SMK)	IMMEUBLE VETTEX AMPASANIMALO, BP 5203, TEL 2	101	SA	CONFECTION PULL-OVERS	C	800
118	SITEX	5 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY, FIANARANTSOA	301	SA	COUVERTURES NAPPES DRAPS SERVIETTES	T	44
119	SOBOMA	PK 11,5 RTE MAJUNGA AMBOHIDRATRIMO TANA, BP	105	SA	TRICOTAGE et TEINTURE INDUSTRIELLE, CON	C	168
120	SOCIETE REGNINA CONFECTIONS	125 AD 3026 ANKOFABA FIANARANTSOA, BP 205	201	EI	CONFECTION VETEMENT DE TRAVAIL	C	4
121	SOMATEX	ZIF TANJOMBATO BP 1530 460 75	102	SA	BONNETERIE IMPORTATION TISSUS	C	61
122	SORACO	ANOSIMASINA ITAOSY BP 3886	102		CONFECTION	C	
123	STE CORAV * CONFECTION RAVITS	LOT II G 20 D AMBATOMARO, BP 5256, TEL 409 27, TA	101	SAR	CONFECTION TEXTILE VETEMENTS ENFANT B	C	21
124	STE DE FILATURE ET TISSAGE (FIT	ROUTE D'ANTANANARIVO MAHAJANGA, BP 127, TEL	401	EI	SACS, TOILES, FILS EN PAKA	T	260
125	STE DE TEXTILE CONFECTION(FAT	PK 12 ROUTE DE MAJUNGA ANDRANOTAPAHANA, TE	103	SA	BONNETERIE (Capital on FF)	C	300
126	STE GRIFFY S.A	3 RUE EMILE RAJHONSON ANTANANARIVO, BP 3531,	101	SA	CONFECTION (cravates, blousons)	C	321
127	STE INDUSTRIELLE DE CONFECTI	II R 12 C BETONGOLO	101		CONFECTION	C	
128	STE LA COTONNIERE D'ANTSIRAB	ROUTE D'AMBOSITRA ANTSIRABE, BP 45, TEL (261)4	108	SA	TISSUS DE COTON ET FIBRAI	T	2355
129	STE MA. GACHE DE COUVERTURE	PK 8 ROUTE D'AMBOHIMANGA ILAFY TANA, BP 1032,	101	SAR	COUVERT-FIL DE COT-FIL A COUDRE-COTON	T	978
130	STE RAKOTOMALALA JULES ET CI	LOT ITA 251 ANOSIMASINA, BP 3886, TEL 209 39, TAN	101	SAR	CONFECTION VETEMENTS DE TRAVAIL	C	41
131	STE TEXTILE DE MAJUNGA (SOTE	MAHAJANGA, BP 375, TEL 226 69	401	SA	FILATURE-TISSU(coton) IMPRIME A ARMURE T	T	2746
132	SUD MADAGASCAR TEXTILE SUMA	ANDRANOMENA, BP 453, TULEAR, TEL 421 20	501	SA	TISSAGE	T	788
133	S.A MADIMPORT	LOT I V W 59 U ANOSIBE ROUTE D'ARIVONIMAMO B	101	SA	CONFECTION ARTICLES D'EXPORTATION	C	558
134	S.A MADIMPORT 2 (SUCCURSALE)	BP 3216 ROUTE D'ARIVONIMAMO ANTANANARIVO, B	101	SA	TISSAGE ET IMPRESSION TISSU	T	27
135	TARANA	TANJOMBATO ZI TEL 255 45	102		CONFECTION	C	
136	TEXTIMA	2 RUE IHOVANA TSARALALANA TANA, BP 3761, TEL 3	101	SAR	CONFECTION/THEE-SHIRT ET POLO	C	35
137	TRANOMBAROTRA HERISOA	BUILDING RAMAROSON TANA, BP 1030, TEL 259 06	101	SAR	CONFECTION ET COMMANDES SUR MESURE	C	28
138	TRICA	24A-151 ROUTE VELODROME ANTSIRABE, BP 289, T	108	EI	CONFECTION	C	12
139	TRICOMAD	AMBODIVONKELY AMBOHIMANARINA TANA, BP 2171	101	SAR	CONFECTION TRICOTAGE, SOUS-VETEMENT	C	400
140	TRICOT SB	MAHAJANGA, BP.707	401	SA	FABRICATION DE COLS BORDCOTES - PULL -	T	9
141	TROPIC MAD	RUE DOCTEUR RASETA ANDRAHARO, BP 8302, TEL 2	101	SA	CONFECTION T-SHIRT ET POLO SHIRT EN CO	C	260
142	UNION NATIONALE DES ASSOCIAT	PRES DU GARAGE MANDA BEHORIRIKA, BP 743, TEL	101	EI	CONFECTION VETEMENTS DE TRAVAIL	C	24

N°	NOM ETABLISSEMENT	ADRESSE	CODE REGIO	STA- TUT	ACTIVITE		EFFEC- TIF
					DESIGANTION	CODE	
143	UNITE TEXTILE DE CONFECTION (	MAHAJANGA, BP 282, TEL 223 33	401	SA	CONFECTION	C	6
144	VETTEX (VETEMENTS ET TEXTILES	ZONE INDUSTRIELLE FORELLO, TANJOMBATO, BP 1	101	SA	CONFECTION CHEMISES, PANTALONS, SHOR	C	239
145	VF PRODUCTION	ZIF TANJOMBATO	102		CONFECTION	C	
146	VICTORY GARMENTS	AMBOHIDRATRIMO	105		CONFECTION	C	
147	VIVA DESIGN SARL	23 RJE DR RAMELINA AMBATONAKANCA, TEL 338 16	101	SAR	CONFECTION DE VETEMENTS SUR COMMAND	C	15
148	VOLCANO	ANTSIRABE	110		CONFECTION	C	
149	ZADIC LA CONFECTION	PK 8 TANJOMBATO ROUTE D'ANTSIRABE TANA, BP 9	102	SAR	CONFECTION CHAINE ET TRAME	C	50

LEGENDE :

ECHANTILLON D'ENTREPRISES

N°	NOM ETABLISSEMENT	STATUT	EFFECTIF
1	DULONG DE ROSNAY	SA	123
2	FANAVOTANA	SA	207
3	FITEREMA TENOMA RARY MALAGASY	SA	41
4	SAMAF	SA	462
5	SIBO		ND
6	SINO MALAGASY KNITTERS (SMK)	SA	800
7	SOBOMA	SA	168
8	SOMATEX	SA	61
9	STE LA COTONNIERE D'ANTSIRABE	SA	2355
10	STE MALGACHE DE COUVERTURE	SAR	978
11	STE TEXTILE DE MAJUNGA (SOTEMA)	SA	2746

**LES IMPORTATIONS  
DU SOUS-SECTEUR TEXTILE EN VALEUR**

CAF EN MILLION Fmg

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Coton en masse	569,45	20	1664,52	0,00	1837,45
Fils et filés de coton	657,40	230,78	1.045,30	275,60	561,22
Tissus de coton et mélange	2.401,60	1.646,30	2.060,20	3.416,80	2.197,81
Tissus de fibres artificielles	8.927,33	9.137,21	15.032,16	16.953,46	21.862,25
Tissus de bonneterie	1.391,97	344,57	594,73	457,60	1.600,23
Autres tissus	179,33	185,09	450,07	470,05	529,68
Couvertures	23,66	21,36	74,53	258,17	450,69
Autres articles confectionnés	2480,41	1.298,22	2.432,98	1.785,02	4.183,79
Friperie	679,54	1.110,30	477,50	743,10	4.741,52
<b>TOTAL IMPORTATIONS</b>	<b>17.310,69</b>	<b>13.993,83</b>	<b>23.831,99</b>	<b>24.359,80</b>	<b>36.127,19</b>

Prix moyen en Fmg/Kg	3.704	2.903	3.255	4.297	5.790
----------------------	-------	-------	-------	-------	-------

POIDS EN TONNE

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Coton en masse	199,73	16	558	0,00	141,56
Fils et filés de coton	82,00	26,36	176,00	39,00	37,10
Tissus de coton et mélange	733,00	681,00	869,00	855,00	987,41
Tissus de fibres artificielles	2.294,91	2.815,45	4.369,16	3.301,91	3.331,58
Tissus de bonneterie	625,83	275,08	178,72	164,76	164,38
Autres tissus	95,14	34,61	93,33	73,49	39,78
Couvertures	9,06	9,41	33,04	97,67	148,13
Autres articles confectionnés	348,44	306,13	680,75	656,18	573,05
Friperie	285,48	657,00	363,00	481,00	1.134,03
<b>TOTAL IMPORTATIONS</b>	<b>4.673,59</b>	<b>4.821,04</b>	<b>7.321,00</b>	<b>5.669,01</b>	<b>6.415,46</b>

POIDS EN POURCENTAGES

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Coton en masse	4,27%	0,33%	7,62%	0,00%	2,21%
Fils et filés de coton	1,75%	0,55%	2,40%	0,58%	0,58%
Tissus de coton et mélange	15,68%	14,12%	11,87%	15,39%	14,89%
Tissus de fibres artificielles	49,10%	58,40%	59,65%	51,93%	50,93%
Tissus de bonneterie	13,39%	5,70%	2,44%	2,56%	2,56%
Autres tissus	2,03%	0,72%	1,27%	0,62%	0,62%
Couvertures	0,20%	0,20%	0,45%	2,31%	2,31%
Autres articles confectionnés	7,45%	6,35%	9,30%	8,93%	8,43%
Friperie	6,13%	13,63%	5,00%	17,68%	17,47%
<b>TOTAL IMPORTATIONS</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

SOURCE: INSTAT

**LES EXPORTATIONS  
DU SOUS-SECTEUR TEXTILE EN VALEUR**

FOB EN MILLION FMG

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Fils et filés de coton	3.389,72	3.142,62	3.049,71	4.386,43	9.717,30
Tissus de coton et mélange	3.440,12	17.609,81	13.717,52	22.291,95	40.019,10
Tissus de fibres artificielles	3.324,40	1.098,33	3.326,00	14,16	592,45
Tissus de bonneterie	45,08	46,75	0,00	0,00	0,00
Autres tissus	6.097,20	3.399,00	5.063,10	7.592,00	11.102,35
COUVERTURES	1.952,77	712,52	50,73	36,68	134,15
Autres articles confectionnés	18.539,00	20.192,80	23.357,52	26.702,38	20.379,27
<b>TOTAL EXPORTATIONS</b>	<b>36.788,29</b>	<b>46.201,83</b>	<b>49.164,58</b>	<b>61.023,60</b>	<b>81.944,62</b>

Prix moyen en Fmg/Kg	3.023	4.041	3.858	5.658	8.396
----------------------	-------	-------	-------	-------	-------

POIDS EN TONNE

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Fils et filés de coton	555,65	460,10	481,07	356,89	575,55
Tissus de coton et mélange	571,39	2.633,95	2.034,70	1.927,18	1.763,47
Tissus de fibres artificielles	462,28	37,71	95,51	0,51	7,85
Tissus de bonneterie	2,18	19,50	0,00	0,00	0,00
Autres tissus	9.703,00	7.078,00	9.407,37	7.836,40	7.069,15
COUVERTURES	132,27	449,48	7,63	3,28	7,85
Autres articles confectionnés	741,54	755,03	715,75	660,20	336,62
<b>TOTAL EXPORTATIONS</b>	<b>12.168,31</b>	<b>11.433,77</b>	<b>12.742,03</b>	<b>10.784,46</b>	<b>9.760,49</b>

POIDS EN POURCENTAG

DESIGNATION	1991	1992	1993	1994	1995
Fils et filés de coton	3,40%	4,02%	3,78%	3,31%	5,90%
Tissus de coton et mélange	3,67%	23,04%	15,97%	17,87%	18,07%
Tissus de fibres artificielles	3,00%	0,33%	0,75%	0,00%	0,08%
Tissus de bonneterie	0,00%	0,17%	0,00%	0,00%	0,00%
Autres tissus	62,30%	61,90%	73,83%	72,66%	72,43%
COUVERTURES	1,00%	3,93%	0,06%	0,03%	0,08%
Autres articles confectionnés	4,76%	6,60%	5,62%	6,12%	3,45%
<b>TOTAL EXPORTATIONS</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

SOURCE : INSTAT

LEGENDE

## ESTIMATION DE LA DEMANDE

	UNITE	1991	1992	1993	1994	1995
VA crée par l'Ind. Text.	Md FMG	46	45	50	66	71
VENTES TOTALES ESTIMEES	Md Fmg	115	112	125	165	177
Prix moy à l'exportation	Fmg	3.023	4.041	3.858	5.658	8.396
VENTES TOTALES ESTIMEES	Tonne	37.959	27.778	32.465	29.074	21.022
EXPORTATIONS DE L'IND. TEXT.	Tonne	12.168	11.434	12.742	10.784	9.760
VENTES SUR LE MARCHE LOCAL	Tonne	25.791	16.344	19.723	18.290	11.262
IMPORTATIONS DU SOUS-SECTE	Tonne	4.674	4.821	7.321	5.669	6.415
DEMANDE INTERIEURE	Tonne	30.465	21.165	27.044	23.959	17.677
DEMANDE TOTALE	Tonne	42.633	32.599	39.786	34.743	27.437

**PRIX DE VENTE AU DETAIL**

DESIGNATION	ORIGINE	UNITES	1991	1992	1993	1994	1995
CHEMISE HOMME, POPELINE TERGALE 1er QUALITE	Local	Pièce	18.908	20.050	22.000	30.571	47.232
CHEMISE COTON 2ème QUALITE	Local	Pièce	16.660	18.597	19.472	27.058	41.804
PANTALON TERGAL LOURD	Local	Pièce	23.289	23.333	24.084	33.467	51.706
TISSUS FLANELLE LAINE TERGALE	Importé	Mètre	13.875	15.895	17.500	24.318	37.571
VELOUTINE IMPRIME ORDINAIRE 80cm DE LARGE	Local	Mètre	1.980	2.001	2.221	3.086	4.768
CRETONNE IMPRIME 80cm DE LARGE	Local	Mètre	1.777	1.863	1.946	2.704	4.178
COUVERTURE DE COTON	Local	Mètre	9.346	9.527	10.835	15.056	23.262
FIL A TRICOTER SYNTHETIQUE	Importé	50gr	1.642	1.688	1.750	2.431	3.756
FIL A COUDRE 500 YARDS	Importé	bobine	1.174	1.269	1.333	1.852	2.861

**PRIX DE GROS  
MAGASIN A ANTANANARIVO VILLE**

DESIGNATION	UNITE	1991	1992	1993	1994	1995
TISSUS COTON ECRU LOCAL	100 m	109.000	124.417	200.000	215.260	332.577
TISSUS COTON IMPRIME LOCAL	100 m	137.222	156.125	159.500	200.380	309.587
COUVERTURE COTON(150 * 200)LOCAL	pièce	9.950	10.700	10.338	12.988	20.000

SOURCE: INSTAT

**INDICE DES PRIX DE DETAIL A LA CONSOMMATION FAMILIALE  
A ANTANANARIVO - EN MILIEU MALGACHE**

BASE 100 : Moyenne Août 1971 à Juillet 1972

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>INDICE GENERALE</b>	1.122,1	1.217,9	1.395,3	1.535,0	2.133,1	3.179,1
<b>ALIMENTATION</b>	1.144,2	1.249,4	1.457,3	1.578,3	2.207,9	3.325,7
<b>ECLAIRAGE</b>	1.068,2	1.148,4	1.292,3	1.467,7	2.021,6	2.656,5
<b>DOMESTICITE</b>	368,3	426,3	431,1	431,1	638,0	948,6
<b>ENTRETIEN</b>	1.168,4	1.221,9	1.347,6	1.493,3	1.929,6	2.911,8
dont Habillement	1.141,3	1.168,2	1.228,2	1.344,2	1.688,7	2.609,0
<b>DIVERS</b>	1.110,9	1.226,3	1.371,2	1.580,6	2.295,9	3.465,7

**TAUX D'INFLATION ANNUELS EN % EN MILIEU MALAGASY**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Indice composite de prix à la consommation n/n-1	11,9	8,5	14,6	10,0	39,0	49,0
Indice habillement		2,4	5,1	9,4	25,6	54,5

**EVOLUTION DU PIB AU PRIX DU MARCHE EN MILLIARD FMG**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
<b>PIB COURANT</b>	4.604,10	4.913,70	5.593,10	6.450,90	9.131,10	13.661,60
<b>DEFLATEUR PIB BASE 100=1984</b>	235,00	267,00	301,00	340,00	481,00	705,00
<b>PIB CONSTANT (base 100=1984)</b>	1.963,20	1.839,30	1.861,10	1.900,10	1.899,30	1.937,30
<b>POPULATION (en millier)</b>	11.433,00	11.754,00	12.083,00	12.421,00	12.769,00	1.316,00

<b>PIB COURANT/hab (millierFMG/H)</b>	402,70	418,00	463,00	519,00	715,00	1.041,00
<b>PIB CONSTANT/HAB (millierFMG/H)</b>	171,70	156,50	154,00	153,00	148,70	147,60

<b>V.A. du TEXTILE AU PRIX COURANT</b>	63,30	45,90	44,90	50,10	65,80	70,60
<b>Part dans le PIB</b>	1,37	0,93	0,80	0,78	0,72	0,52

<b>V.A. du TEXTILE AU PRIX CONSTAN</b>	21,20	19,70	17,90	18,00	18,30	13,00
<b>Part dans le PIB</b>	1,08	1,07	0,96	0,95	0,96	0,67

## ANNEXE I

### ANALYSE ET EVOLUTION DE L'IMPORTATION:

Année	1995	1994	1993	1992	1991
Rubrique					
<u>Part /impôt total</u>					
Tissu synthé.	50.93%	51.93%	59.65%	58.40%	49.10%
Mat .en coton	17.68%	15.97%	21.89%	15%	21.7%
Friperie	17.47%	17.68%	5%	13.63%	6.13%
Autre art.conf	8.43%	8.93%	9.30%	6.35%	7.45%
<u>Valeur (CAF) - 10<sup>6</sup> Fcfa</u>					
Tissu synthé	21862.25	16953.46	15032.16	9137.21	8927.33
Mat.en coton	4596.48	3692.4	4770.02	1877.08	3628.45
Friperie	4741.51	743.10	477.50	1110.30	679.54
Autre confec	4183.99	1785.02	2432.98	1292.22	2480.41
<b>Total</b>	<b>36127.19</b>	<b>24359.80</b>	<b>23831.99</b>	<b>13993.83</b>	<b>17310.69</b>
Quant/tonnes					
Tissus synthé.	3331.58	3301.91	4369.16	2815.45	2294.91
Mat.en coton	1166.67	874	1603	723.36	1014.73
Friperie	1134.03	481.00	363.00	657.00	285.48
Autres confect	573.05	656.18	680.75	306.13	348.44
<b>Total</b>	<b>6415.46</b>	<b>5669.01</b>	<b>7321.00</b>	<b>4821.04</b>	<b>4673.59</b>

Tableau: Montrant la part, dans l'importation totale, dans la valeur totale, et dans la quantité totale, des quelques tissus ( synthétiques, matières en coton, friperie et autres articles confectionnés).

# ANNEXE II

## COTONA

### STRUCTURE DU BILAN

ACTIF	1994	valeur nette		PASSIF	1994	valeur nette	
		1993	1992			1993	1992
Immobilisations incorporelles	435 950 602	752 137 450	855 387 796	Capital réserve et report à nouveau	45 615 022 441	52 274 156 150	15 169 820 312
Immobilisations corporelles	74 702 232 855	82 887 858 195	92 195 018 069	Résultat net de l'exercice	3 230 026 537	-2 244 026 419	-4 790 283 781
Immobilisations financières	473 413 450	265 676 700	1 218 355 850	Provisions réglementées	24 073 159 109	25 447 998 459	33 300 251 457
<b>total actif immobilisé</b>	<b>75 615 606 946</b>	<b>56 115 670 345</b>	<b>94 370 259 805</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>73 018 208 087</b>	<b>78 478 128 190</b>	<b>44 479 507 599</b>
Valeurs d'exploitation	44 548 167 569	26 145 261 812	23 652 333 955	Dettes long et moyen terme	54 997 189 118	37 555 014 069	52 215 130 859
Créances	29 718 562 400	55 861 568 889	19 292 004 260	<b>Capitaux permanents</b>	<b>128 915 407 225</b>	<b>116 003 142 259</b>	<b>96 692 868 844</b>
Charges constatées d'avance	32 511 370	5 646 700	4 015 639	Provisions pour risques et charges	7 548 577 616	548 804 811	1 401 682 530
Disponibilités	8 333 973 336	8 859 150 313	2 148 490 259	Dettes financières C.T.	10 780 715 857	13 190 388 264	18 009 882 718
<b>total actif circulant</b>	<b>102 618 964 711</b>	<b>91 129 753 407</b>	<b>47 292 481 232</b>	Dettes d'exploitation	31 159 506 259	18 304 971 640	24 995 336 172
	178 234 571 651	175 236 423 752	141 662 741 037	Créances à capitaliser		26 173 089 129	
				Ecarts de conversion	730 264 664	986 827 649	599 920 973
				<b>Dettes à court terme</b>	<b>50 219 064 426</b>	<b>59 203 281 493</b>	<b>44 569 872 193</b>
					178 234 471 651	175 236 423 752	141 662 741 037

## ANNEXE III

### COTONA

#### RENTABILITE ECONOMIQUE

	1994	1993	1992
1.marge commerciale brute	48 779 558 819	22 959 617 040	17 589 094 915
<b>2.taux de marge commerciale brute</b> (production vendue+ou-production stockée)-(matières premières utilisées)	<b>50,35%</b>	<b>36,68%</b>	<b>32,31%</b>
3.valeur ajoutée(V.A.)	39 048 160 311	17 460 984 236	12 663 668 075
<b>4.variation de V.A.</b>	<b>123,63%</b>	<b>37,88%</b>	*
5.excedent brut d'exploitation(E.B.E.)	29 794 699 254	7 801 673 959	2 610 453 183
<b>6.variation de EBE</b>	<b>281,90%</b>	<b>198,86%</b>	*
7.valeur immo. corporelles brutes(VIB)	116 113 921 208	115 570 676 583	113 913 616 243
<b>8.variation immo brutes</b>	<b>0,47%</b>	<b>1,45%</b>	*
9.valeur immo. corporelles nettes(VIN)	73 631 629 294	82 929 967 788	90 972 679 352
<b>10.variation immo nettes</b>	<b>-11,21%</b>	<b>-8,84%</b>	*
11.besoins facteurs exploitation(BFE)	73 902 970 456	55 248 247 345	53 147 286 798
<b>12.variation facteurs de production</b>	<b>33,77%</b>	<b>3,95%</b>	*
13.dotations aux amortissements	10 326 869 417	10 237 007 837	9 992 690 299
14.variation dotation amortissements	0,88%	2,44%	*
15.excedent net d'exploitation(ENE) ENE=EBE-Dotation aux amortissements	19 467 829 837	-2 435 333 878	-7 382 237 116
<b>16.variation ENE</b>	<b>-899%</b>	<b>-67%</b>	*
<b>17.rentabilité économique (en valeur brute)</b> REB=EBE/(VIB+BFE)	<b>15,68%</b>	<b>4,57%</b>	<b>1,56%</b>
<b>18.rentabilité économique (en valeur nette)</b> REN=(EBE-Dotations aux amort)/(VIN+BFE)	<b>10,25%</b>	<b>-1,43%</b>	<b>-4,42%</b>
<b>19.taux de marge commerciale</b> TMC=ENE/Chiffres d'affaires	<b>20,10%</b>	<b>-3,89%</b>	<b>-13,56%</b>
<b>20.coefficient de transformation</b> TRANSF=Chiffre d'affaires/(VIN+BFE)	<b>65,66%</b>	<b>45,30%</b>	<b>37,77%</b>
21.chiffre d'affaires	96 875 792 641	62 590 304 592	54 438 110 278
<b>22.variation C.A.</b>	<b>54,78%</b>	<b>14,98%</b>	*
23.production en metrages en Km	18 777	18 928	15 815
24.cout des facteurs/metrages en Km	3 935 824	2 918 863	3 360 562
<b>25.variation cout facteurs unitaires</b>	<b>34,84%</b>	<b>-13,14%</b>	*
26.prix unitaires moyens pondérés	2 798	2 119	2 015
<b>27.variation prix unitaires moyens pondérés</b>	<b>32,04%</b>	<b>5,16%</b>	*
28.valeurs des productions(ex-usine)	52 538 046 000	40 108 432 000	31 857 225 000
<b>29.resultats</b>	<b>3 330 026 537</b>	<b>-2 244 026 419</b>	<b>-4 790 383 781</b>